

Les programmes électoraux des partis francophones en 2007 et 2010

Régis Dandoy
Clément Museur

1. Introduction

En Belgique, les partis politiques, indépendamment de leur taille et leur statut, rédigent et diffusent un programme électoral à l'occasion de chaque élection. Un programme électoral est un document écrit, relativement exhaustif, dans lequel un parti présente en détail et – plus ou moins – objectivement certaines idées et promesses. Plus que des gros tracts électoraux ou des slogans publicitaires élargis, il s'agit de documents qui reprennent et synthétisent l'ensemble des priorités et des points de vue d'un parti donné sur différents sujets liés à la campagne électorale ou à l'actualité. Les échéances électorales sont également parfois les moments privilégiés pour une nouvelle idée, un repositionnement idéologique ou, tout simplement, un nouveau concept de marketing politique et cela se traduit toujours dans le programme. De plus, ces documents peuvent constituer la plate-forme idéale pour tout parti ayant participé au pouvoir pour mettre en avant ses succès et ses réalisations politiques au Gouvernement.

L'objectif de ce chapitre sur les programmes électoraux est double. Tout d'abord, à l'aide de l'enquête PIOP réalisée lors des élections fédérales de 2007 et 2010, il s'agit de comprendre la relation qu'entretiennent les électeurs avec les programmes électoraux des partis : ces programmes ont-ils une influence sur le vote ? Les électeurs perçoivent-ils les différences entre les programmes des différents partis ? Le contenu de ces programmes correspond-il aux priorités des électeurs ? Ensuite, il s'agit de comprendre et de déterminer le contenu de ces programmes. Dans cette perspective, partant des données issues du *Comparative Manifestos Project* (CMP)¹,

¹ Le projet de recherches *Comparative Manifestos Project* est centralisé à la Wissenschaftszentrum Berlin sous la direction d'Hans-Dieter Klingemann et d'Andrea Volkens et se base sur le *Manifesto Research Group* du Consortium européen pour la recherche en science politique (European Consortium for Political Research, ECPR). Dans le projet CMP, différents aspects du système de partis et de gouvernement sont examinés sur la base d'une analyse quantitative des programmes de partis et des déclarations de gouvernement. Une grande majorité des programmes des partis belges significatifs rédigés à l'occasion des élections nationales ou fédérales de 1946 à 2010 a ainsi été codée. Le CMP a entamé sa collecte de données en 1979 et, désormais, la base de données inclut 3 679 programmes électoraux provenant de 923 partis politiques différents lors de 638 élections

une analyse quantitative des priorités du PS, du MR, du CDH et d'Écolo pour les élections fédérales de 2007 et 2010 est menée. Le positionnement des partis sur l'axe gauche-droite et leurs priorités thématiques seront analysés, avant d'être mis en relation avec celles mises en avant avec les électeurs.

2. À quoi servent les programmes électoraux ?

Si certains chercheurs s'accordent sur l'importance et sur le rôle joué par les programmes électoraux afin de mieux comprendre les partis, leurs positions, leurs promesses électorales, leur idéologie, etc., d'autres sont plus critiques. Le politologue flamand Wilfried Dewachter² déclare ainsi que ces programmes « ont généralement une signification politique mineure ».

La science politique a abondamment confirmé que les électeurs tendent à ne pas lire les programmes électoraux³. De plus, Klingemann, Hofferbert et Budge⁴ doutent que ces documents soient capables d'influencer le vote. Et quand bien même ils le feraient, ces auteurs prédisent que les programmes ne pourraient pas influencer de manière uniforme les électeurs. En outre, les électeurs ont des préoccupations et des priorités fortement différentes de celles mises en avant par les partis dans leurs programmes⁵ et, si les électeurs ont souvent une idée globale des propositions des différents partis, ils sont incapables de penser en termes de propositions et de promesses électorales précises dans tous les domaines politiques⁶. Qui plus est, la personnalisation des élections et du système politique en général tend à réduire l'importance déjà

nationales entre 1945 et 2013 dans 55 pays, incluant presque tous les pays de l'OCDE et d'Europe centrale et orientale.

² Dewachter W., « Changes in a Particratic : The Belgian Party System from 1944 to 1986 », in Daalder H. (ed.), *Party Systems in Denmark, Austria, Switzerland, The Netherlands and Belgium*, Frances Pinter Pub., London, 1987, p. 319.

³ Budge I., « The Internal Analysis of Election Programmes », in Budge I., Robertson D., Hearl D. (eds), *Ideology, Strategy and Party Change : Spatial Analyses of Post-war Election Programmes in 19 Democracies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, p. 18 ; Klingemann H.-D., Hofferbert R., Budge I. (eds), *Parties, Policies and Democracy*, Westview Press, Boulder, 1994, p. 20 ; Bara J., « A Question of Trust : Implementing Party Manifestos », in *Parliamentary Affairs*, vol. 58, n°3, 2005, p. 586, 597 ; Netjes C., Binnema H., « The Salience of the European Integration Issue : three Data Sources Compared », in *Electoral Studies*, vol. 26, 2007, p. 42.

⁴ Klingemann H.-D., Hofferbert R., Budge I., *op. cit.*, 1994, p. 21.

⁵ Budge I., Robertson D., « Do Parties Differ and how ? Comparative Analyses of Post-war Election Programmes », in Budge I., Robertson D., Hearl D. (eds), *op. cit.*, 1987, p. 393.

⁶ Maddens B., Hajnal I., « Alternative Models of Issue Voting : the Case of the 1991 and 1995 Elections in Belgium », in *European Journal of Political Research*, vol. 39, 2001, p. 319.

faible des programmes électoraux⁷ puisque de nombreux électeurs attachent désormais plus d'importances aux candidats qu'aux enjeux de la campagne. Dès lors, les politologues étudiant les programmes électoraux admettent que, bien que peu d'électeurs lisent ces documents, ils sont abondamment diffusés au travers des médias⁸. L'information que reçoivent la majorité des électeurs sur les partis, leurs propositions et leurs promesses électorales est en effet de seconde main, c'est-à-dire véhiculée par les médias ou les autres canaux de diffusion des partis (affiches, discours, toutes-boîtes, etc.).

Néanmoins, les programmes électoraux demeurent le document politique le plus important pour un parti et Klingemann, Hofferbert et Budge⁹ affirment même qu'il s'agit de la « bible du parti ». Dans la lignée de Budge et Farlie¹⁰, de nombreux politologues sont d'accord sur le fait que les programmes sont des documents valables et fiables sur les positions des partis sur toute une série d'enjeux. En fait, les programmes électoraux sont les seuls documents qui sont écrits au nom du parti dans son ensemble, à l'inverse des affiches, toutes-boîtes et autres discours et interviews qui mettent en avant l'un ou l'autre candidat ou groupe de candidats.

La compréhension de l'importance des programmes électoraux au sein du processus électoral ne peut être découplée de la question de leurs rôles ou de leurs fonctions. Car les programmes électoraux remplissent trois fonctions principales dans le lien unissant partis politiques et électeurs. Premièrement, même si les électeurs sont rarement inclus dans le processus de rédaction des programmes électoraux, ils sont à l'origine de son contenu. Les partis politiques écoutent les demandes et suggestions faites par les citoyens, les trient, les sélectionnent et les agrègent sous forme de « paquets » thématiques de politiques et de propositions cohérentes. Ces paquets thématiques sont mis ensemble au sein d'un document qui – au terme du processus de rédaction – deviendra le programme électoral. Les programmes électoraux sont ainsi importants afin de fixer quelles sont les priorités et propositions des partis sur base de l'expérience citoyenne et leur permettent de se distinguer des autres partis politiques¹¹ voire même de les critiquer¹².

⁷ Tegenbos G., « Overeenkomst en tegenstelling in de verkiezingsplatformen. Een analyse van de verkiezingsprogramma's via de techniek van het programmogram », in *Res Publica*, vol. XVI, n°3-4, 1974, p. 426.

⁸ Netjes C., Binnema H., *op. cit.*, 2007, p. 42 ; Braun D., Mikkaylox S., Schmith H., *EES Manifesto Study Documentation Advance Release* (user beware/pre-release B), 2010, p. 5.

⁹ Klingemann H.-D., Hofferbert R., Budge I., *op. cit.*, 1994, p. 22.

¹⁰ Budge I., Farlie D.J., *Explaining and Predicting Elections : Issue Effects and Party Strategies in twenty-three Democracies*, London, Allen and Unwin, 1983, p. 131.

¹¹ Netjes C., Binnema H., *op. cit.*, 2007, p. 42.

¹² Bara J., *op. cit.*, 2005, p. 586.

Ensuite, les programmes électoraux servent de propagande politique¹³ et contribuent au succès électoral du parti¹⁴. Non seulement le programme est perçu comme étant un instrument permettant d'obtenir davantage de votes¹⁵ mais également comme une façon de donner plus de cohérence à la campagne électorale menée par le parti¹⁶. Dans le cadre du modèle dit « du mandat », le programme électoral peut être utilisé comme une façon d'informer l'électeur sur les priorités des partis¹⁷. Franzmann et Kaiser voient les programmes comme étant des « raccourcis informatifs »¹⁸ signalant aux électeurs le positionnement idéologique général des partis.

Enfin, les programmes électoraux déterminent et contraignent les choix et futures actions du parti¹⁹, en ce inclus les différents représentants du parti, tels que son/sa président(e), ses ministres, ses Parlementaires, ses élus aux autres niveaux de pouvoir, ses collaborateurs, etc. Selon Hearl²⁰, « un programme fournit une base solide sur laquelle se repose l'activité postélectorale du parti ». En d'autres mots, le programme sert comme un point de référence idéologique ou comme un guide pour les politiques publiques qui seront mises en œuvre au Parlement ou dans le Gouvernement au cours de la prochaine législature²¹. La logique du vote rétrospectif nous informe que les électeurs soutiennent ou punissent les partis en fonction du décalage perçu entre leurs décisions et actions politiques et les promesses mentionnées dans leurs programmes électoraux lors des précédentes élections. Les programmes ne servent donc pas seulement à transposer les demandes des électeurs ou à les mobiliser le jour de l'élection, mais ils servent également comme outil afin d'évaluer les actions d'un parti lors de la législature à venir.

¹³ Ray L., « Validity of Measured Party Positions on European Integration : Assumptions, Approaches, and a Comparison of Alternative Measures », in *Electoral Studies*, vol. 26, n°1, 2007, p. 17.

¹⁴ Budge I., *op. cit.*, 2005, p. 15.

¹⁵ Klingemann H.-D., « Election Programmes in West Germany, 1949-1980 : Exploration in Nature of Political Controversy », in Budge I., Robertson D., Hearl D. (eds), *op. cit.*, 1987, p. 300 ; Bara J., *op. cit.*, 2005, p. 585.

¹⁶ Hearl D., « Belgium, 1946-1981 », in Budge I., Robertson D., Hearl D. (eds), *op. cit.*, 1987, p. 257.

¹⁷ Tegenbos G., *op. cit.*, 1974, p. 426 ; Klingeman H.-D., *op. cit.*, 1987, p. 300 ; Ray L., *op. cit.*, 2007, p. 17.

¹⁸ Franzmann S., Kaiser A., « Locating Political Parties in Policy Space. A reanalysis of Party Manifesto Data », in *Party Politics*, vol. 12, n°2, 2006, p. 171.

¹⁹ Budge I., *op. cit.*, 2005, p. 15.

²⁰ Hearl H.D., *op. cit.*, 1987, p. 257.

²¹ Tegenbos G., *op. cit.*, 1974, p. 426 ; Bara J., *op. cit.*, 2005, p. 586 ; Daubler T., « It's not all about Content : Explaining the Overall Length of Election Manifestos », paper presented at the *MPSA Annual Conference*, Chicago, 22-25 April 2010, p. 12-13.

3. L'électeur et le programme électoral

Cependant, à côté de ces considérations théoriques et de ces fonctions remplies par un programme, on peut se poser la question de l'importance réelle des programmes électoraux des partis dans le comportement de vote. Le tableau 1 permet d'évaluer l'importance des programmes électoraux auprès des électeurs wallons en 2007 et 2010. Il leur a été demandé d'indiquer « si leurs votes se basent plus ou moins sur le programme des différents partis ou sur les qualités des différents candidats ». Ainsi, près d'un tiers des électeurs (33,6 % en 2007 et 32,6 % en 2010) affirment baser leur vote uniquement sur les programmes de partis ou davantage sur les programmes que sur les qualités des candidats. Ils sont également près de 40 % (38 % en 2007 et 41,9 % en 2010) à accorder autant d'importance aux programmes qu'aux qualités des candidats. Au total, on obtient ainsi une part non négligeable de la population qui est influencée par le contenu des programmes et promesses présentés par les partis politiques lors des élections. Il en résulte que l'analyse des programmes des partis est essentielle et incontournable afin de comprendre les élections.

TABLEAU 1 : IMPORTANCE DES PROGRAMMES ÉLECTORAUX ET DES CANDIDATS POUR LE CHOIX DU VOTE, EN %

	2007	2010
Uniquement les programmes des partis	20,4	17,1
Davantage les programmes que les qualités des candidats	13,2	15,5
Aussi bien les programmes que les qualités des candidats	38,0	41,9
Davantage les qualités des candidats que les programmes	15,9	17,3
Uniquement les qualités des candidats	9,9	8,2
N	635	282

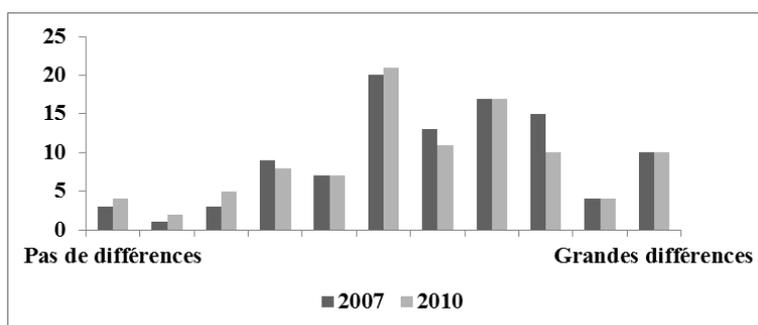
Note : les données pour les électeurs sont pondérées par l'âge, le genre, l'éducation et le vote en 2007 et 2010

Néanmoins, ces chiffres peuvent paraître étonnants quand l'on sait que les programmes électoraux belges sont relativement longs (parmi les plus longs d'Europe) et parfois très techniques et détaillés. À titre d'exemple, le programme du MR ne comptabilisait pas moins de 369 pages en 2007 et 312 pages en 2010. Globalement, les programmes électoraux pour les élections de 2010 sont en général plus courts que ceux de 2007, étant donné que ces élections étaient anticipées et ont, par conséquent, laissé moins de temps aux partis pour rédiger de longs documents. Il est ainsi peu probable qu'une telle proportion d'électeurs ait lu l'intégralité de tous les programmes avant de faire leur choix dans l'isoloir. Il est plus vraisemblable que les électeurs aient uniquement lu les programmes des partis dont ils se sentaient les plus proches ou n'aient lu que les sections qui les intéressaient, voire se soient basés sur

des documents dits de « seconde main » (tracts électoraux résumant les principales propositions du parti, articles de presse présentant les points-clés ou les plus polémiques de chaque programme, etc.).

Les programmes électoraux sont ainsi relativement importants pour l'électeur wallon dans son choix de vote. Mais perçoit-il des différences entre les partis ? Car les programmes électoraux ont de nombreuses choses en commun – ils traitent globalement des mêmes sujets, avancent des arguments pour ou contre l'action du Gouvernement lors de la précédente législature, émettent des propositions et font des promesses électorales – et il est fort probable que les électeurs ne parviennent plus à distinguer les partis sous cette masse d'information. Nous avons demandé aux répondants de se positionner sur une échelle de 11 points (voir graphique 1). À gauche de l'axe se situent les électeurs qui estiment qu'il n'y a aucune différence entre les programmes électoraux des différents partis, tandis que ceux situés à droite estiment qu'il y a de grandes différences entre ces programmes.

GRAPHIQUE 1 : PERCEPTION DES DIFFÉRENCES ENTRE LES PROGRAMMES ÉLECTORAUX DES DIFFÉRENTS PARTIS, EN %



Note : les données pour les électeurs sont pondérées par l'âge, le genre, l'éducation et le vote en 2007 et 2010

Nous observons qu'une majorité des électeurs estiment qu'il y a une relative différence entre les programmes électoraux des différents partis : les différences existent bel et bien mais ne sont pas énormes. En effet, peu d'électeurs se trouvent à la droite de l'axe et estiment que ces différences sont grandes. De l'autre côté de cet axe, une très faible proportion d'électeurs estiment qu'il n'y a pas ou peu de différences entre les programmes électoraux des différents partis. Au total, l'électeur wallon base non seulement en grande partie son vote sur ces programmes mais il estime également que des différences (parfois importantes) existent entre ceux-ci. Ces chiffres rendent d'autant plus pertinente l'analyse des programmes électoraux dans la section suivante.

4. Partis de gauche, partis de droite

Une manière fréquente de simplifier l'analyse des programmes électoraux réside dans leur positionnement sur un axe gauche-droite. En d'autres mots, il s'agit de placer tous les partis sur un axe idéologique commun et de déterminer leur positionnement relatif sur une ligne imaginaire allant de gauche à droite. L'avantage de cet axe est qu'il permet de comparer le positionnement des partis entre eux, c'est-à-dire de pouvoir affirmer que tel ou tel parti se trouve plus ou moins à gauche (ou à droite) que tel autre. En science politique, cet axe gauche-droite est souvent utilisé dans l'analyse des politiques partisanes²² et il agit comme indicateur de l'idéologie sous-jacente des membres d'une même famille politique et d'autres caractéristiques partisanes particulières²³. L'axe gauche-droite tel que nous le connaissons en Europe occidentale est en grande partie fondé sur une base socioéconomique mais intègre également des éléments appartenant à d'autres champs de la société, tels que les questions éthiques ou les questions liées à la criminalité et la justice.

En appliquant la méthodologie pour l'étude comparée des programmes électoraux utilisée par Budge et al.²⁴ dans le cadre du projet CMP, nous pouvons construire une échelle gauche-droite des programmes électoraux des principaux partis politiques belges en 2007 et 2010. Il est à remarquer que seul le positionnement relatif, plutôt qu'absolu, nous intéresse ici. En effet, même si elle est adaptée au cas belge, la méthodologie utilisée par le CMP pour le positionnement gauche-droite des partis politiques se base principalement sur l'analyse des partis anglo-saxons (États-Unis et Royaume-Uni en tête) et dont le positionnement se situe traditionnellement plus à droite. Néanmoins, l'avantage de cette méthodologie – qui s'applique de la même manière pour tous les partis et toutes les élections – est qu'elle permet de comparer les partis issus d'un même système de partis et dans le temps.

²² Budge I., Klingemann H.-D., Volkens, A., Bara J., Tanenbaum E., *Mapping Policy Preferences. Estimates for Parties, Electors, and Governments 1945-1998*, Oxford University Press, Oxford, New York, 2001.

²³ Budge I., Klingemann H.-D., « Finally! Comparative Over-time Mapping of Party Policy Movement », in Budge I., Klingemann H.-D., Volkens A., Bara J., Tanenbaum E., *Mapping Policy Preferences. Estimates for Parties, Electors, and Governments 1945-1998*, Oxford University Press, Oxford, New York, 2001, p. 19-50.

²⁴ Budge I et al., *op. cit.*, 2001.

TABLEAU 2 : POSITIONNEMENT GAUCHE-DROITE

	2007	2010
PS	-39,97	-38,71
MR	-19,77	-10,44
CDH	-30,43	-30,51
Écolo	-25,42	-31,00

Le tableau 2 montre un clair positionnement des partis francophones sur l'axe gauche-droite. Plus le chiffre négatif est élevé, plus le parti se situe à gauche, et vice-versa pour les partis de droite. Dans le cas belge francophone, nous retrouvons à la gauche de cet axe le PS (-39,97 en 2007 et -38,71 en 2010), suivi du CDH (environ -30 tant en 2007 qu'en 2010) et d'Écolo, tous deux situés plus au centre. À la droite de cet axe, nous retrouvons le MR. Si ce tableau n'apporte pas de grandes surprises sur les positionnements gauche-droite des partis francophones, il nous permet néanmoins de mesurer les évolutions dans le temps. Ainsi, le positionnement du PS et CDH est resté identique entre 2007 et 2010. Il n'en est pas de même en ce qui concerne les deux autres partis. Écolo s'est déplacé en 2010 vers la gauche, tandis que le MR a fait un bond considérable vers la droite (de près de 10 points) entre 2007 et 2010. Ces chiffres indiquent donc une importante opposition entre le PS et le MR sur le clivage socio-économique, tandis que le CDH et Écolo semblent – surtout en 2010 – se rapprocher fortement sur ces questions.

5. Les priorités des partis

Les partis politiques ne se positionnent pas seulement sur des questions socio-économiques, mais également sur toute une série de thématiques, enjeux et problèmes de société de nature parfois très diverse, tels que l'environnement, la mobilité, l'enseignement ou encore les affaires étrangères. Les programmes électoraux des partis peuvent ainsi être analysés afin de mesurer l'importance relative (*salience*) et la direction que prend telle ou telle thématique dans ces documents. Cette mesure se base sur le nombre de (quasi-)phrases consacrées à chaque thématique dans le programme électoral.

L'objectif de cette méthode est double. Elle permet tout d'abord d'observer les différences entre partis (et dans le temps) en ce qui concerne l'attention qu'ils consacrent à une thématique. Un programme électoral étant un jeu à somme nulle, chaque thématique additionnelle qui est traitée dans le document éclipse un peu plus les autres. « En d'autres mots, les partis ne peuvent pas traiter en détail de tous les enjeux de politiques publiques et doivent effectuer ces choix ». Ces choix dans la sélection des thématiques mises en avant sont ainsi révélateurs des priorités et de

l'idéologie du parti. Il paraît ainsi raisonnable qu'un parti écologiste mette en avant les questions liées à l'environnement tandis qu'un parti socialiste met l'accent sur les politiques sociales.

Le second objectif est d'appréhender la direction prise par le programme électoral sur ces thématiques. Deux partis peuvent consacrer un nombre de pages égal à une même thématique, mais cela ne veut pas dire qu'ils ont le même point de vue sur celle-ci et qu'ils émettent les mêmes promesses électorales. Lors de l'analyse des programmes, il convient donc de compléter l'analyse du poids relatif (*saliency*) d'une thématique avec la direction que le parti souhaite donner sur cette thématique. Par exemple, l'objectif de protection de l'environnement (partagé par tous les partis) peut être fait au moyen de sanctions auprès d'entreprises polluantes, de campagnes de sensibilisation de la population, de mise en place de primes au recyclage ou à l'isolement, d'investissement dans la recherche en matière d'énergie verte, etc. Dans ce cas de figure, les différences entre partis ne se situent pas au niveau de l'objectif mais des moyens mis en œuvre pour y parvenir.

Cette méthode d'analyse basée sur la mise en avant de thématiques ou de propositions précises et leur direction permet de mieux comprendre les stratégies adoptées par les partis au cours de la campagne. Car ces propositions sont non seulement révélatrices d'une idéologie et d'une certaine vision de la société, mais également d'un positionnement par rapport aux autres partis en vue de séduire un maximum d'électeurs et de préparer la formation du prochain Gouvernement²⁵. Un programme est ainsi un document crucial pour comprendre la proximité entre un parti et ses électeurs, mais également sa proximité avec les autres partis. Car, pour gagner une élection et avoir le droit de participer au Gouvernement, il faut non seulement rédiger un programme électoral qui permet d'attirer un nombre important de votes mais qui ne vous ferme pas la porte de la coalition gouvernementale si les propositions qui sont faites dans le document sont trop extrêmes ou inacceptables pour les autres partis.

Parmi toutes les thématiques qui sont traitées dans un programme électoral, nous allons limiter l'analyse aux domaines de compétences qui relèvent du niveau fédéral. Bien entendu, des thématiques relevant d'autres niveaux de pouvoir, comme par exemple l'enseignement qui est une compétence appartenant aux Communautés ou encore les enjeux liés à l'Europe, sont présentes dans ces documents. De plus, bon nombre de compétences sont aujourd'hui partagées en différents niveaux de pouvoir, comme par exemple la politique de l'emploi, la santé, les transports, etc. Les élections de 2007 et 2010 ne concernant que les élections fédérales en Belgique, les enjeux analysés sont les politiques sociales, l'économie, l'environnement, la police

²⁵ Dandoy R., « The Impact of Government Participation and Prospects on Party Policy Preferences in Belgium », in *Government and Opposition*, Published online on November 25, 2013.

et la justice, les questions éthiques, ainsi que les relations internationales, auxquelles nous ajouterons les questions administratives au niveau fédéral et les questions communautaires. Une catégorie « autres thématiques » reprend toutes les autres thématiques, comme par exemple l'enseignement, la mobilité, l'Union européenne, etc. L'ensemble de ces analyses est résumé dans le tableau 3.

**TABLEAU 3 : PRIORITÉS POLITIQUES DES PARTIS FRANCOPHONES
(2007-2010) EN %**

	PS		MR		CDH		Écolo	
	2007	2010	2007	2010	2007	2010	2007	2010
Politique sociale	40,45	41,08	32,27	23,83	37,16	35,73	27,93	35,50
Économie	18,26	20,43	17,34	20,53	12,77	16,34	16,48	13,98
Environnement	2,57	2,20	2,66	2,54	3,17	1,61	4,30	3,19
Justice et police	2,24	5,12	3,95	6,40	4,25	3,29	1,68	0,56
Questions éthiques	1,19	0,99	0,13	1,24	1,08	2,31	1,38	0,91
Relations internationales	9,59	4,48	8,27	3,14	5,55	4,51	2,26	11,45
Administration	5,98	5,78	8,79	16,29	9,04	16,93	5,51	8,13
Questions communautaires	1,11	2,91	1,31	1,84	0,78	2,25	0,98	1,22
Autres thématiques	18,61	17,01	25,28	24,19	26,20	17,03	39,48	25,06
N	4786	2232	6049	5481	5011	6787	4698	3197

Note : le N fait référence aux nombres totaux de quasi-phrases encodées dans le programme électoral

Les politiques sociales – principalement la sécurité sociale et l'État-providence – est le thème qui revient le plus souvent au sein de tous les programmes électoraux, quelque que soit l'orientation idéologique du parti. Sans surprise et comme observé pour les élections précédentes²⁶, le parti socialiste est le parti qui consacre le plus d'attention à ce thème, avec plus de 40 % du total du contenu de ses programmes. Les trois autres partis francophones consacrent relativement moins d'intérêt aux politiques sociales que le parti socialiste francophone, à savoir entre 35 et 37 % pour le CDH, entre 27 et 35 % pour Écolo, et entre 23 et 32 % pour le MR. La priorité donnée aux politiques sociales confirme en quelque sorte les positionnements sur l'axe gauche-droite observés plus haut.

²⁶ Dandoy R., De Winter L., « La sécurité sociale dans les programmes électoraux des partis : analyse longitudinale (1945-2003) », papier présenté à la Conférence JJDD, atelier n°3 « Comment gouverner la sécurité sociale ? Perspectives institutionnelles », Louvain-la-Neuve, 15-17 Décembre 2005.

Traditionnellement, le MR consacre une part significative de son programme à l'économie et aux enjeux économiques, commerciaux et financiers²⁷. Cependant, le poids de cette thématique dans les programmes du MR (17 à 20 %) n'est pas sensiblement différent des scores atteints par les programmes du parti socialiste (18 à 20 %). Cette priorité à l'économie confirme le positionnement de ces deux partis de part et d'autre du clivage gauche-droite. Le CDH et Écolo démontrent un intérêt moins important pour l'économie et n'y consacrent que de 12 à 16 % de leur programme respectif.

De manière plus surprenante, l'environnement n'est pas une thématique qui « appartiendrait » au parti écologiste. En effet, et même si ce parti consacre plus d'attention à cette thématique que les autres partis, les différences entre formations politiques ne sont pas énormes. En moyenne, 2 à 4 % du contenu des programmes électoraux des partis francophones est alloué à l'environnement. De manière similaire, le parti démocrate humaniste ne fait plus la part belle aux questions éthiques (ainsi qu'aux thèmes ou valeurs morales considérés comme traditionnels tels que liés à la religion, à la famille, etc.). En moyenne, 1 à 2 % du contenu des programmes électoraux des partis francophones est alloué à ces questions.

Le thème de la criminalité et de la justice est un thème qui se retrouve mis en avant dans les programmes de tous les partis francophones. Bien que cette thématique traditionnellement soit souvent attachée à un parti de droite²⁸, le MR ne se démarque pas des autres partis dans son programme. Le parti libéral consacre respectivement 3,95 % et 6,4 % de ses programmes de 2007 et 2010 à cette thématique, suivi par le CDH (4,25 % et 3,29 %) et le PS (2,24 % et 5,12 %). Le parti écologiste est celui qui y alloue moins d'attention avec respectivement 1,68 % et 0,56 % en 2007 et 2010. Cette importance des thèmes sécuritaires dans les programmes électoraux ne semble pas être liée aux positions des partis sur un axe gauche-droite.

Les relations internationales – entendues au sens large, c'est-à-dire incluant également la coopération au développement ainsi que la défense nationale – sont typiquement des enjeux de campagne très consensuels et devraient ainsi, par définition, ne prendre que peu d'espace dans les différents programmes électoraux²⁹. Néanmoins, cette thématique occupe une place conséquente chez les quatre partis francophones. Le PS et le MR consacrent une part importante à cette thématique en 2007 avec respectivement 9,59 % et 8,28 % du contenu de leurs programmes, avant que cette attention ne diminue en 2010. La même tendance s'observe pour les programmes du CDH, mais dans une moindre mesure. À l'inverse, le positionnement d'Écolo est surprenant. Les relations internationales n'étaient pas une priorité pour

²⁷ Walgrave S., De Winter L., Nuytemans M. (eds), *Politieke-agendasetting in België – Mise à l'agenda politique en Belgique (1991-2000)*, Gent, Academia Press, 2004.

²⁸ *Ibidem*.

²⁹ *Ibidem*.

le parti écologiste en 2007 (2,26 %), mais la part prise par cette thématique dans son programme augmente considérablement en 2010 (11,45 %).

La question de l'administration publique et de son éventuelle réforme est également un enjeu phare des élections de 2010. En 2007, cette question ne représentait qu'entre 5,51 % (chez Écolo) et 9,04 % (au CDH). En 2010, et mis à part le parti socialiste, cette proportion augmente considérablement : de 5,51 % à 8,13 % chez Écolo mais surtout de 8,27 % à 16,29 % au MR et de 9,04 % à 16,93 % au CDH. Ces deux partis font la part belle à l'administration publique et à ses structures dans leurs programmes, dépassant même la place prise par l'économie dans le programme démocrate humaniste en 2010. Une situation identique s'observe en ce qui concerne les questions communautaires. Cet enjeu était fort peu présent dans les programmes en 2007 : entre 0,78 % pour le CDH et 1,31 % pour le PS. Mais les quatre partis francophones traditionnels vont augmenter – parfois doubler – l'espace consacré aux questions communautaires dans leurs programmes pour 2010, conséquence probable des crises politiques de 2007 et surtout de 2010 ayant mené à la démission du Gouvernement et à la convocation d'élections anticipées.

6. Priorités des partis et priorités des électeurs

Dans cette dernière section, nous comparons les enjeux les plus importants tels qu'identifiés par les électeurs avec les priorités politiques des partis. Nous avons vu plus haut que le programme électoral d'un parti est important pour l'électeur dans son vote mais cela signifie-t-il que l'électeur est influencé par ce programme ou bien qu'il lit les programmes électoraux dont il se sent le plus proche ? Les priorités politiques de l'électeur sont ainsi comparées avec celles des partis sur toute une série de thématiques et d'enjeux de la campagne. Malheureusement, les méthodologies utilisées dans ces deux bases de données divergent fortement et il est impossible de comparer exactement les mêmes enjeux de chaque côté du bulletin de vote (le parti d'un côté et l'électeur de l'autre).

Néanmoins, nous pouvons observer dans le tableau 4 que les enjeux les plus importants des électeurs sont parfois aussi partagés par les partis politiques. Il en est ainsi de l'importance des questions économiques et de la vie des entreprises chez les électeurs et dans les partis. Qui plus est, cette importance augmente encore lors des élections de 2010. Les questions liées à la réforme de l'état sont également un enjeu sur lequel les électeurs et les partis se retrouvent. Dans les deux cas, l'importance de cet enjeu augmente encore en 2010, conséquence probable des crises politiques de 2007 et de 2010.

**TABEAU 4 : LES ENJEUX LES PLUS IMPORTANTS POUR LE CHOIX DU VOTE
(ÉLECTEURS) ET DANS LES PROGRAMMES ÉLECTORAUX
(PARTIS POLITIQUES), EN %**

	2007		2010	
	Électeurs	Partis politiques	Électeurs	Partis politiques
Justice et police	27,33	3,13	24,66	4,53
Économie et vie des entreprises	14,56	16,71	21,79	18,84
Création d'emploi et mise au travail	30,21	--	24,83	--
Impôts et budget	11,23	--	7,62	--
Réforme de l'État	1,98	1,10	2,33	2,26
Immigration et intégration des étrangers	2,31	--	2,14	--
Pension	7,01	--	8,20	--
Éducation	3,06	3,44	5,13	0,40
Allocations de chômage et allocations spéciales (VIPO)	0,92	--	0,49	--
Mobilité et trafic	0,23	--	1,00	--
Soins de santé	0,51	--	1,38	--
Environnement et énergie	0,66	2,96	0,28	2,34
Questions éthiques	--	0,82	0,14	1,27
Affaires étrangères et Union Européenne	--	7,32	--	5,11
N	646		449	

Note : les données pour les électeurs sont pondérées par l'âge, le genre, l'éducation et le vote en 2007 et 2010. Les données pour les partis sont pondérées par résultat électoral.

À l'inverse, l'enseignement qui était une priorité partagée par les électeurs et les partis en 2007 connaît une évolution divergente : cette thématique devient plus importante pour les électeurs en 2010 tandis qu'elle disparaît pratiquement des programmes électoraux. Rappelons toutefois que l'enseignement est une compétence qui a été entièrement communautarisée et qu'il peut sembler normal que cette thématique soit absente des programmes pour les élections fédérales. Il est également probable que le calendrier électoral ait influencé le contenu des programmes puisque, en 2007, les élections régionales et communautaires avaient eu lieu 3 ans plus tôt (en 2004) tandis que celles de 2009 avaient précédé de seulement 12 mois les élections fédérales de 2010.

Mais la différence la plus importante entre les priorités de l'électeur et de celles des partis se situe au niveau des questions liées à la police et à la justice. Il s'agit de l'un des enjeux les plus importants pour les électeurs francophones tandis que les partis politiques n'y attachent qu'une attention toute relative dans leurs programmes électoraux. Et malgré l'augmentation de cette attention en 2010, le fossé entre l'électeur et les partis reste considérable. Il est à remarquer que les programmes électoraux de petits partis situés plus à droite (et donc accordant probablement plus d'attention aux questions liées à la police et à la justice) tels que le PP, le FN ou Wallonie d'abord n'ont pas été intégrés dans cette analyse, biaisant probablement la proximité entre l'électeur et les partis sur cette thématique. Dans une moindre mesure, le phénomène opposé peut être observé en ce qui concerne l'environnement : cette thématique est une priorité pour les partis politiques francophones tandis qu'il ne s'agit que d'un enjeu mineur pour l'électeur.

7. Conclusion

Étudier les programmes électoraux des partis politiques peut sembler un exercice fastidieux et inutile. D'aucuns pensent – probablement à raison – que peu d'électeurs lisent ces documents de plusieurs centaines de pages et que, même s'ils le font, cela n'a que peu d'impact sur le vote. Un programme électoral remplit cependant d'autres fonctions importantes. Tout d'abord, lors de la campagne électorale où il sert par exemple de base pour le matériel secondaire (tracts, toutes-boîtes, discours, etc.) et de source pour un argumentaire ou pour les débats auxquels participent les représentants du parti. Ensuite, lors des événements postélectoraux où il sert par exemple de base pour les négociations pour la formation du Gouvernement ou pour l'introduction et la mise en place de nouvelles politiques publiques au sein du Parlement.

Néanmoins, nous n'avons observé dans ce chapitre qu'une partie significative de l'électorat wallon considérait que les programmes électoraux avaient une influence importante sur le vote lors des élections fédérales de 2007 et 2010. En outre, ces mêmes électeurs estiment en général que ces documents permettent de différencier les partis politiques. En d'autres mots, l'électeur a toujours sa place dans l'équation et ne doit pas être négligé lors de l'étude des programmes électoraux.

La seconde partie de ce chapitre s'est ainsi penchée sur l'analyse proprement dite des programmes électoraux, de leurs priorités et du positionnement qui en découle pour les principaux partis francophones (PS, MR, CDH et Écolo). Ces analyses ont confirmé la place qu'occupaient ces partis les uns par rapport aux autres, principalement sur l'axe gauche-droite. Elles ont également vérifié si les partis pouvaient – dans une certaine mesure – être distingués les uns des autres en fonction de leurs priorités et des thématiques qui sont mises en avant dans leurs programmes électoraux. À part quelques exceptions, peu de différences sont observées entre les partis

francophones : le contenu de leurs programmes présente une certaine régularité thématique (dans le temps et entre partis).

Cependant, des priorités identiques ne signifient pas automatiquement des propositions identiques. Deux partis peuvent accorder la même attention (en termes de temps, d'espace, etc.) à une thématique dans leurs discours et leurs programmes, mais proposer des solutions radicalement différentes, voire opposées. Qui plus est, une proximité entre deux partis en termes de priorités peut révéler une tout autre stratégie. Tout d'abord, ces partis ont en tête la formation du Gouvernement qui viendra à la suite des élections et savent qu'il sera plus aisé d'être accepté comme partenaire du Gouvernement si leurs priorités correspondent à celles des autres partenaires potentiels. Ensuite, afin d'attirer l'attention médiatique sur le parti et sur ses propositions lors de la campagne électorale, il est parfois stratégique pour un parti de se positionner en opposition par rapport à un autre parti sur un certain nombre d'enjeux. Cette polarisation du débat entraîne que ces deux partis vont focaliser leur attention sur certains enjeux précis et en négliger d'autres.

Enfin, trois remarques s'imposent. Premièrement, nous avons vu que tous les programmes traitent, de près ou de loin, de quasiment tous les thèmes de campagne liés à des domaines de politiques publiques pour lesquelles le fédéral est compétent. Rares sont les thèmes qui sont abordés par un parti et qui ne le sont pas du tout par les autres. La question serait de savoir quelle est la meilleure stratégie pour un parti afin de mobiliser son électorat : doit-il « ratisser » le plus large possible afin de ne pas s'aliéner certains électeurs s'il oublie de traiter de tel ou tel thème dans son programme ou bien doit-il se limiter à quelques thèmes bien spécifiques afin de s'assurer le vote de groupes précis d'électeurs ?

Deuxièmement, les programmes de partis aux élections fédérales belges traitent souvent de thèmes qui ne font pas partie des compétences fédérales. En d'autres mots, on retrouve dans les programmes électoraux des enjeux comme l'enseignement sur lesquels l'assemblée qui sera élue par le citoyen n'a aucune prise. N'y a-t-il pas là un risque à créer de faux enjeux et de faux débats autour d'un thème de campagne qui ne devrait pas y être ?

Troisièmement, on peut se poser la question de savoir pourquoi certains partis continuent à consacrer une bonne part de leur programme à des thèmes qui – comme l'environnement et le parti écologiste – sont associés à un autre parti et avec lequel ils sont en concurrence. De nombreuses études réalisées démontrent que l'électeur préfère toujours l'original à la copie. Il est peut-être plus sage pour certains partis de se concentrer sur « leurs » thèmes propres, de les mettre en avant plutôt que de multiplier les sujets abordés, noyant leurs véritables enjeux dans la masse de leurs programmes électoraux et créant vraisemblablement une certaine confusion pour l'électeur ne pouvant bien souvent pas gérer l'importante quantité d'informations qu'il retire des prises de position des partis sur tous ces thématiques.